

Édito

Féminismes : exercer et partager le pouvoir

Alix Heiniger, Amel Mahfoudh, Carola Togni et Armelle Weil

Quels moyens nous donnons-nous en tant que féministes pour ne pas reproduire les hiérarchies, les privilèges et les oppressions, dont les expériences de chacun-e sont imprégnées? Autrement dit, comment lutte-t-on, à l'intérieur du mouvement féministe, contre les inégalités que produisent les rapports sociaux structurant l'ensemble de la société? Ces interrogations ne sont pas nouvelles : *Questions Féministes* est par exemple devenue *Nouvelles Questions Féministes* en raison d'un enjeu de ce type. À la fin des années 1970, un désaccord entre les membres du collectif à propos de la position dite « lesbienne radicale »¹ a mené à l'éclatement de celui-ci. Celles qui prennent l'initiative de la fondation de *NQF* écrivent dans le premier éditó (Delphy *et al.*, 1981: 12):

Et de fait, quand ces différences surgissent, nous avons du mal à empêcher que leur reconnaissance ne s'opère au détriment de la solidarité. Aussi les contradictions entre femmes, qui doivent être abordées, sous peine que le féminisme ne prenne en compte que le plus petit dénominateur commun, et non l'ensemble de toutes les situations de toutes les femmes, apparaissent-elles trop souvent comme des antagonismes irréconciliables.

Ces situations, bien qu'elles soient difficiles à plusieurs égards, révèlent la portée critique du féminisme et la nécessité régulièrement renouvelée de forger des alliances (ou de les renouveler) à partir de points de vue

1. Cette position, exprimée par le groupe « de Jussieu », considère que les femmes hétérosexuelles « collaborent avec l'oppression ». Estimant que les femmes hétérosexuelles trahissent ainsi leur classe de sexe et affaiblissent la lutte contre le patriarcat, une majorité des lesbiennes radicales de *QF* souhaitent alors les exclure du collectif. Pour celles qui s'y opposent et qui créeront *NQF* – que leur « vécu » soit lesbien ou hétérosexuel – il s'agit d'organiser la théorie et la lutte autour de ce qu'il y a de commun dans l'oppression que la classe des hommes exerce sur l'ensemble des femmes. L'épisode étant évoqué ici pour les mécanismes de pouvoir qu'il a fait surgir, nous n'en restituons que quelques éléments de manière succincte. Pour aller plus loin, voir l'éditó du premier numéro de *NQF*, ainsi que deux textes du groupe de Jussieu, publiés dans ce même numéro (1981 : 77-89).

différents : « Le débat d'aujourd'hui n'est pas celui d'il y a dix ans : ses termes sont une création historique du mouvement » (1981 : 13). L'expérience et la critique des militantes lesbiennes ont en effet contribué à déconstruire la norme hétérosexuelle comme ressort de la domination, à complexifier l'analyse féministe radicale, comme l'ont bien montré Adrienne Rich (1981) et Monique Wittig (1980), et cela bénéficie à tout le monde.

Si le « débat d'aujourd'hui » ne se pose plus dans les mêmes termes qu'hier – et nous ne pouvons que nous en réjouir –, la question des rapports de pouvoir dans les mouvements et pratiques féministes reste d'actualité. Il s'agit d'un débat difficile à affronter, qui renvoie selon nous à deux écueils auxquels les mouvements féministes sont régulièrement confrontés. D'abord, la difficulté à mener une réflexion sur les rapports de pouvoir « chez soi », et à les transformer. L'explicitation et l'analyse de ces rapports rencontrent souvent des résistances, liées entre autres à des craintes de remise en cause ou d'affaiblissement de la lutte. Au sein du comité de rédaction de *NQF*, ce numéro a d'ailleurs fait l'objet de plusieurs discussions assez intenses, qui interrogeaient l'opportunité même de traiter du sujet. Pourquoi les organisations féministes se questionnent-elles sur les rapports de pouvoir alors que d'autres collectifs militants ne le font pas ? Ne sommes-nous pas en train de tendre le bâton pour nous faire battre ? Beaucoup d'entre nous en ont fait l'expérience : quand on aborde ces questions dans nos collectifs, on entame un processus souvent très difficile, quand l'accusation de sabotage n'est pas carrément lancée. Cela s'articule aussi avec la peur de fragiliser les relations amicales et affectives qui lient les membres du collectif ; les espaces de luttes sont en effet aussi souvent des lieux de ressourcement, de joie, d'enthousiasme. Ce sur quoi insistent néanmoins de nombreuses militantes, et depuis longtemps, est que l'accès à la paisibilité et au plaisir militant est situé : les rapports de pouvoir à l'intérieur des mouvements le conditionnent. Œuvrer à transformer ces rapports internes est aussi une manifestation critique et révolutionnaire du féminisme, fondamental pour combattre *effectivement* l'oppression, comme l'écrivait bell hooks (1984).

La deuxième difficulté liée à la remise en question des rapports de pouvoir entre féministes est celle de la hiérarchisation des luttes. Les volontés – aujourd'hui fréquemment émises dans un vocabulaire managérial – de fixer des objectifs prioritaires, sélectionner des bénéficiaires principales, adopter des stratégies efficaces de distribution des ressources ne peuvent s'opérationnaliser qu'au détriment de la solidarité. Ces arbitrages sont également présentés comme une conséquence du manque de ressources et de temps, obligeant à des choix stratégiques dans un contexte de rapports de force souvent défavorables aux revendications féministes. Ils créent bon nombre de situations « irréconciliables », en ce qu'ils rejouent le pouvoir tel qu'il a été construit par le patriarcat : diviser, hiérarchiser, prioriser... et ainsi invisibiliser ou taire certaines oppressions. Ce processus est à bien des égards un coup fourré du patriarcat. Il a pour résultat, d'une part, que la

charge de la transformation de la société dans l'optique de déconstruire les rapports de domination reste une prérogative des personnes qui subissent la domination. D'autre part, cette imposition idéologique fractionne notre énergie, crée des crispations lorsqu'il s'agit d'être réflexives sur nos actions, engendre la non-prise en compte des rapports de domination internes aux mouvements, et crée de la souffrance lorsqu'on subit et énonce cette situation. Aller à rebours de cette idéologie est d'autant plus complexe qu'elle prend place dans une société hautement hiérarchisée, où lutter contre un pouvoir signifie souvent *prendre le pouvoir* et l'exercer.

Ces deux points – difficultés à agir concrètement et hiérarchisation – nous amènent à réaffirmer que la lutte féministe, dans son organisation et dans la définition de ses finalités, ne peut être que collective. Ce *Grand angle* l'illustre avec éclat : percevoir, reconnaître et se défaire des relations de pouvoir n'est pas une question de « bonne volonté individuelle » ou de travail sur soi. Depuis la position antipatriarcale, nous pouvons transmettre la proposition, fondamentale, que ce sont la conception et l'exercice du pouvoir qu'il faut transformer radicalement ; et cette transformation doit être collective. Dans cette perspective, des instruments ont été forgés par les féministes, depuis des décennies, en écho aux modalités de la domination subie. La nécessité de répartir la parole dans les moments collectifs résonne avec la rareté des interventions des groupes minoritaires dans les situations de mixité. Les discussions sur le choix de la personne pour représenter le groupe répondent quant à elles à la représentation dominante des majoritaires dans l'espace public. La non-mixité résout finalement les demandes de justification, d'argumentation à propos d'une expérience vécue et les débats sur la primauté de tel ou tel enjeu. Il s'agit donc de trouver le moyen de permettre à chaque groupe de partir de son expérience pour construire la lutte dans une alliance avec les autres, valorisant les apports subversifs des ensembles minorisés.

Se confronter aux rapports de pouvoir

En préparant ce numéro, notre idée était d'empoigner des questions très concrètes posées par les collectifs féministes. Nous avons donc délibérément opté pour une approche qui va à la rencontre des pratiques militantes et des outils élaborés sur le terrain. Les expériences et discussions en cours dans des mobilisations récentes, dans divers pays et contextes, montrent une volonté de renouveler les réflexions sur la manière dont nous concevons, affrontons et cherchons à dépasser les rapports de pouvoir dans les pratiques militantes. Elles ont, par exemple, fait l'objet de nombreux débats lors de l'organisation de la grève féministe suisse de 2019, notamment lorsque furent évoquées les modalités concrètes permettant d'assurer une plus grande participation des personnes directement concernées par les causes défendues (les discriminations au travail, fondées sur la sexualité, sur la situation de migration, etc.).

Il n'est donc pas étonnant que deux des articles qui composent le *Grand angle*, celui de Sara Kiani et celui de Lucia Direnberger et Inès El Shikh, s'intéressent à cette mobilisation.

Néanmoins, nous nous sommes longuement questionnées sur l'absence de certaines analyses parmi les propositions reçues en réponse à notre appel. Entre autres, ce dernier invitait à des propositions sur les alliances transnationales, ainsi que sur les formes de partage de pouvoir expérimentées dans les collectifs – invitation restée lettre morte. Par ailleurs, le fait que deux articles sur quatre relèvent d'une perspective historique nous semble signaler la difficulté à mener ces investigations dans le présent, à partir des expériences concrètes et actuelles des collectifs féministes. Sans doute l'exercice de l'objectivation, de la critique, peut paraître (et être) encore plus difficile, comme nous l'avons discuté plus haut. Il reste sans doute aussi complexe de critiquer les collectifs partenaires, ou le sien. Comment émettre une critique sur les structures – de pensée, d'organisation, politiques – sans qu'elle ne soit détournée sur le plan individuel, vers le conflit interpersonnel ?

Le premier article du *Grand angle* montre bien cette dimension de la personification des dissensions. L'article de Yaël Eched analyse la gestion d'une « crise » à propos des rapports de race au sein d'un collectif féministe. Alors qu'il ne s'agissait pas de son objet d'étude, la chercheuse se voit confrontée à des tensions (et prise à parti) sur son terrain ethnographique, qui s'amplifient au fil de l'enquête. En étudiant la manière dont le collectif essaie de surmonter cette crise, Eched montre d'abord que « l'impératif de sororité » articulé à « l'impératif d'inclusion » ou de « diversité » amène les militantes à occulter les hiérarchies internes, et ainsi à ne pouvoir les aborder que par le conflit. Lorsque des hiérarchies raciales sont pointées et que le conflit larvé finit par éclater, la chercheuse identifie plusieurs mécanismes à l'œuvre, notamment une « division racialisée du travail anti-raciste ». Eched place ainsi au centre de son analyse les coûts et les bénéfices inégaux, entre minoritaires et majoritaires, à soulever et travailler les rapports de pouvoir.

Autre dimension des inégalités entre féministes, la prise en compte de l'oppression spécifique subie par les lesbiennes s'inscrit dans un temps relativement long, comme le montre Sarah Kiani dans sa contribution. La mise en perspective historique permet à l'autrice de discuter les clivages et les résistances au sein du mouvement féministe, ainsi que ses transformations depuis les années 1970 dans le contexte suisse. Elle identifie une première période, qui va des mouvements de libération des femmes du début des années 1970 à la grève des femmes de 1991. Au cours de cette période, les militantes lesbiennes sont confrontées au manque de considération, voire au mépris du reste du mouvement féministe, une dynamique qui débouche parfois sur des conflits ouverts. Une seconde période, qui débute avec la grève féministe de 2019, se caractérise au contraire par une forte

reconnaissance des revendications des groupes LGBTQI+. Elle se traduit par une redéfinition même de la désignation du mouvement (grève féministe plutôt que grève des femmes) et de ses objectifs, remettant en cause l'« unité d'expérience d'oppression des femmes » et prenant davantage en compte l'imbrication des rapports de domination. Selon l'hypothèse de Kiani, ce changement de perspective intervient grâce à la circulation des concepts de sciences sociales, favorisée par la forte institutionnalisation du féminisme en Suisse.

Une autre contribution, celle d'Alix Heiniger, permet de montrer que les rapports de pouvoir sont au centre de la constitution des féminismes et de leur histoire. Dans son article, elle examine comment une organisation féminine de bienfaisance de la fin du 19^e siècle, qui ne se définit pas explicitement comme féministe, cherche à mettre en évidence l'oppression subie par les femmes, tout en prenant en compte les inégalités sociales. L'objectif des femmes issues des classes aisées actives dans l'Œuvre des Libérées de Saint-Lazare est d'éviter la récidive des ex-détenues en les sortant de la pauvreté par le mariage ou le travail. Leur engagement les amène à une réflexion sur les causes de la criminalité féminine, les situant davantage dans les conditions d'existence des femmes pauvres que dans la mauvaise moralité des condamnées. Par ailleurs, nous retrouvons dans certains propos des bourgeoises cités par Heiniger une certaine admiration pour ces femmes pauvres qui décident d'élever seules leurs enfants, tout en travaillant. Elles étaient très conscientes des conséquences différenciées des inégalités pour les femmes selon leur classe sociale, ce qui guidait leurs analyses et interventions, mais pour autant ne visaient pas la suppression de ces inégalités. Finalement, leur engagement réformateur les a conduites à explorer des espaces géographiques et sociaux encore peu investis par les femmes, à voyager outre-Atlantique, prendre la parole dans des congrès internationaux et siéger dans les instances officielles de la République.

La question du voile et l'intégration des militantes féministes musulmanes est un point de divergence majeur au sein des collectifs et mouvements féministes européens ces dernières décennies². Dans leur article, Lucia Direnberger et Inès El-Shikh analysent la formation du collectif de femmes musulmanes les Foulards violets, fondé à Genève en 2018. Ces militantes ont d'abord investi les espaces associatifs et syndicaux pour affirmer leur présence en tant que groupe racialisé et dénoncer les discriminations qu'elles subissent. Elles ne se revendiquent pas du mouvement féministe genevois, même si elles se rejoignent dans la lutte contre le patriarcat, mais se décrivent comme des militantes « périphériques ». Cependant, lors de la grève féministe de juin 2019 qui a été un moment de convergence, le collectif a été largement mobilisé pour faire entendre son point de vue et dénoncer

2. Voir par exemple le numéro 25 (1) de *NQF*, paru en 2006.

les discriminations vécues par les femmes musulmanes et par celles qui portent le foulard. Si cette participation leur a offert un espace d'expression et de visibilité, ces militantes ont le sentiment de continuer à être les seules à dénoncer l'imbrication du racisme, du sexisme et de l'islamophobie dans les espaces féministes genevois, et même suisses. Pour autant, l'article montre aussi que l'intersectionnalité comme outil politique s'élabore d'abord dans un entre-soi minoritaire qui permet la redéfinition de l'identité, pour ensuite aller vers des alliances englobant plus largement les féministes.

Perspectives ouvertes par le numéro

Tout en contribuant à mieux comprendre les formes de (non-)prise en compte des rapports de pouvoir dans les collectifs et mobilisations féministes, les contributions réunies dans ce *Grand angle* apportent des pistes de réflexion et des perspectives d'action qui, si elles ne sont pas complètement nouvelles, sont susceptibles de nourrir d'autres analyses. Le premier axe consiste à questionner les relations entre groupes minorisés au sein du patriarcat. Les alliances entre eux sont souvent fécondes, encore faut-il veiller à ce qu'elles ne se traduisent pas par une perte d'autonomie et de pouvoir d'agir. Les actions des féministes occupant par ailleurs une position dominante *sur* ou même *avec* d'autres qui subissent de multiples oppressions (liées à la classe, la race, la validité, l'âge, la conformité à la binarité de sexe, à l'hétérosexualité) ne mènent que rarement à l'émancipation de ces dernières, mais reconduisent bien souvent une forme renouvelée de tutelle ou d'encadrement institutionnel.

En deuxième axe, et cela constitue une réponse possible au premier, les articles éclairent la nécessité d'un « entre-soi minoritaire » – pour reprendre l'expression de Direnberger et El-Shikh. Cela permettrait de définir les revendications de groupes subissant des oppressions spécifiques, tout en soulignant l'importance (mais aussi les difficultés) des alliances au sein d'ensembles plus larges et donc plus diversifiés. L'entre-soi minoritaire et non mixte constitue un espace de partage d'expériences spécifiques de la domination. Dans le cas des Foulards violets, il est perçu comme une ressource pour la construction d'un « nous, femmes musulmanes », en vue de renforcer l'action collective autant contre le sexisme que contre le racisme et l'islamophobie. Lors de la campagne précédant le référendum sur la loi sur la laïcité de l'État à Genève, les militantes musulmanes prennent conscience de l'absence d'espace politique par et pour les femmes musulmanes, qui permettrait de porter leur voix et de dénoncer les discriminations multiples. Le groupe des Foulards violets est ainsi né de la volonté d'avoir une présence politique et d'opérer une « restructuration de l'espace féministe genevois » : prendre le pouvoir sur les discours et les actions politiques les concernant, imposer la prise en compte de l'islamophobie et du racisme au sein du mouvement féministe. Ces questionnements traversent aussi les rapports entre

féministes lesbiennes et hétérosexuelles. Il s'agit là encore de trouver un équilibre entre alliances et entre-soi, qui permette à la fois de renforcer les luttes et d'exprimer les revendications ; démarche d'autant plus féconde qu'elle renforce l'acuité de l'analyse de la nature de l'oppression.

Le troisième axe ressortant des articles enjoint à ne pas faire porter aux personnes dominées le travail de sensibilisation et de formation au sein des collectifs féministes. Ainsi, Yaël Eched donne à voir que les rapports de race, selon son expression, se cristallisent sur les militantes racialisées : ce sont elles qui semblent « concernées » par ce rapport de domination aux yeux des militantes blanches, il leur reviendrait alors de visibiliser et transformer ces rapports. Que les besoins des groupes minorisés puissent s'exprimer n'implique pas qu'ils portent ensuite la responsabilité pédagogique de faire cesser les discriminations au sein du collectif. De manière générale, il nous semble que cette désignation de personne « concernée » mériterait d'être davantage discutée, afin d'identifier les enjeux en termes de reconnaissance des différentes expériences de discrimination, mais aussi de responsabilité des divers·e·s membres du collectif dans la lutte contre ces discriminations.

Enfin, les articles montrent que des allers-retours entre théories et pratiques nourrissent les luttes. Sans concevoir ces opérations comme séparées les unes des autres (Mathieu *et al.*, 2020), un grand atout du féminisme consiste à penser la domination à partir de l'expérience subie, puis de la théoriser pour revenir au niveau des pratiques dans la lutte. Il n'est pas question non plus de séparer complètement les espaces de la théorie de ceux de la pratique puisque souvent ces opérations sont réalisées par les mêmes personnes. Pour mener à bien cette réflexion difficile, et ces pratiques de partage du pouvoir, il nous semble également judicieux d'affirmer le besoin d'une certaine indulgence au sein des collectifs féministes : le droit de questionner, de se tromper, de présenter ses excuses. L'enjeu est évidemment de poser un cadre bienveillant qui assure le respect des personnes, la prise en compte effective des souffrances, tout en gardant à l'esprit qu'il s'agit d'une démarche collective et non d'un exercice de développement personnel.

Le *Grand angle* n'épuise pas la question, bien entendu. L'examen d'autres rapports de pouvoir manque clairement à notre inventaire, même si l'exhaustivité paraît difficile à atteindre en la matière ! Néanmoins, nous espérons avoir pu contribuer à une réflexion que nous considérons comme nécessaire et – on ne le répètera jamais assez – à renouveler constamment. ■

Références

- Delphy, Christine, Claude Hennequin et Emmanuèle de Lesseps (1981). «Éditorial». *Nouvelles Questions Féministes*, 1 (1), 3-14.
- hooks, bell (1984). *Feminist theory from margin to center*. Boston : South End Press.
- Mathieu, Marie, Vanina Mozziconacci, Lucile Ruault et Armelle Weil (2020). «Pour un usage fort des épistémologies féministes». *Nouvelles Questions Féministes*, 39 (1), 6-15.
- Rich, Adrienne (1981). «La contrainte à l'hétérosexualité et l'existence lesbienne». *Nouvelles Questions Féministes*, 1 (1), 15-52.
- Wittig, Monique (1980). «La pensée straight». *Questions Féministes*, 7, 45-53.

À propos de la couverture

Les *arpilleras* sont des œuvres textiles d'Amérique latine, représentant habituellement une scène du quotidien. Depuis les années 1970 au Chili, d'où est issue celle présentée en couverture, elles ont été utilisées comme outil politique par les femmes, pour raconter leur propre histoire durant la dictature. La fabrication des œuvres, parfois collective, est également devenue un acte de résistance, de solidarité, de mise en commun des expériences et d'organisation de la lutte contre de multiples oppressions. C'est ce que raconte celle que nous avons choisie, qui s'intitule «l'atelier collectif d'*arpillera*».